



CIRCULAIRE N° 1773

DU 12 MARS 2007

Objet : Journal de classe de l'enseignement secondaire.

Réseaux : CF

Niveaux et services : SEC (PE/Ord)

Période : à partir de l'année scolaire 2007-2008

Aux Préfètes et Préfets des Etudes,
Directrices et Directeurs des
établissements de l'enseignement
secondaire ordinaire organisé par la
Communauté française

Pour information

Aux membres des Services d'Inspection

Aux Directions des Centres psycho-
médico-sociaux organisés par la
Communauté française

A la FAPEO

Autorités : Dir. Gén. Adj.

Signataire(s) : Jean STEENSELS

Gestionnaires : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau
d'enseignement organisé par la Communauté française

Personnel(s)-ressource(s) : David MAIRE, boulevard du Jardin botanique 20-22,
1000 BRUXELLES

Référence facultative :

Renvoi(s) :

Nombre de pages : 2

Téléphone pour duplicata : 02/690.81.59

Mots-clés : journal - classe - secondaire

Bruxelles, le 12 mars 2007

**Objet: Journal de classe de l'enseignement secondaire organisé par la
Communauté française.**

Madame la Préfète des Etudes, Monsieur le Préfet des Etudes,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Madame la Ministre-Présidente a décidé que le journal de classe imprimé au Centre technique et pédagogique de la Communauté française de Frameries continuerait d'être utilisé à la prochaine rentrée scolaire. Cet outil de communication avec les parents est en effet un outil pédagogique commun à l'ensemble du réseau de la Communauté française.

J'attire cependant votre attention sur le fait qu'à partir du 1^e septembre 2007, en vertu de l'article 100 du Décret *Missions*, ce journal de classe devra être remis gratuitement aux élèves.

Le Centre technique et pédagogique de la Communauté française de Frameries prendra contact très prochainement avec vous pour connaître le nombre d'exemplaires qui vous est nécessaire et vous adressera la facture en conséquence.

Je vous remercie.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS